

PAROLE À...

**SYLVIE AEBISCHER ET CHRISTOPHE DELECOURT,
CO-SG DE L'UFSE CGT**

P.10



LE DOSSIER

**COMBATTRE LES RACISMES ET LA XÉNOPHOBIE :
UN ENJEU SYNDICAL**

P.11

SOMMAIRE

P.3 / ÉDITORIAL

par Charlotte Vanbesien

P.4 / ACTUALITÉ

- . Élections municipales 2026
- . Repas à 1 euro au Crous
- . Mobilisations AESH
- . Un 8 mars contre la haine anti-féministe
- . Repères revendicatifs Recherche au CNF

P.10 / PAROLE À...

. Sylvie Aebischer et Christophe Delecourt,
co-SG de l'UFSE CGT

P.11 / LE DOSSIER

. Combattre les racismes et la xénophobie,
un enjeu syndical

P.15 / VIE FÉDÉRALE

- . JE Protéger les jeunes en formation : focus
- . Retour sur le colloque extrême droite et école
- . Lutte contre les VSS : prévenir, se former, agir

P.18 / INTERNATIONAL

- . Iran : Ni intervention impérialiste ni dictature
- . Conférence mondiale de l'IE sur l'intelligence artificielle

P.20 / RETRAITÉ·ES

CONTINUITÉ DE LA VIE SYNDICALE

- . Hommage à Michel Pierre
- . Répression syndicale
- . LFSS et budget 2026
- . Maudite soit la guerre

le lien /

Tel. 01 55 82 76 12

Directrice de publication
Charlotte Vanbesien

Conception graphique, maquette
& mise en page Gwenola BRIAND
crédits photos FERC-CGT, unsplash,
pexels, licences creative commons
n° CPPAP 0325 S 05498
Trimestriel 1 €
FERC - CGT Case 544
93515 Montreuil Cedex
Imprimerie Rivet Presse Édition



Une véritable inversion des valeurs s'est opérée suite à la mort de Quentin Deranque. Au-delà de la légitime condamnation des coups portés, un cap important a été franchi dans la normalisation de l'extrême-droite, avec un hommage rendu à l'Assemblée Nationale pour un membre de l'Action française et néo-nazi revendiqué.

La division accentuée de la gauche et la crainte d'une arrivée de l'extrême droite dans beaucoup de mairies ont marqué les municipales. Crainte confirmée avec plus de 3000 élu-es dans des conseils municipaux, le double du record de 2014. Cela va avoir des effets pour les écoles et le secteur associatif de l'éducation populaire ou du sport. En effet, ces élu-es vont peser dans les décisions prises.

Plusieurs militant-es dans nos métiers sont déjà victimes d'attaques de l'extrême droite, la vigilance et la solidarité sont indispensables !

Nous savons que l'EVARS (Éducation à la Vie Affective Relationnelle et à la Sexualité) sera encore plus attaquée, en lien avec des associations de parents d'élèves réactionnaires. De la même façon, il va falloir suivre les attaques concernant les manuels scolaires, la cantine, le périscolaire... Nous avons beaucoup échangé sur ces sujets lors du colloque « l'extrême droite et l'école » organisé avec la FSU.

Concernant l'éducation populaire, les choix budgétaires des communes vont potentiellement aggraver la situation de ce secteur qui perd déjà énormément d'emplois.

”

Il va falloir suivre les attaques concernant l'EVARS, les manuels scolaires, la cantine, le périscolaire...

”

La campagne des municipales a mis de côté les sujets sociaux, alors que les effets du PLF impactent nos métiers.

Un appel à la grève le 2 avril est lancé par la CGT dans les CROUS pour un financement du « repas à 1 euro ». L'intersyndicale de l'enseignement supérieur et de la recherche a mobilisé le 26 mars pour dénoncer la situation budgétaire dramatique. Dans l'éducation, les fermetures de postes et de classes sont considérables, une intersyndicale appelle à une semaine de mobilisation autour du financement du service public de l'éducation, avec un appel à la grève le 31 mars.

Face à cette situation d'austérité, la construction unitaire est indispensable pour convaincre que la justice sociale est possible ! Cela fait partie de l'indispensable bataille contre l'extrême droite qui ne veut pas toucher à l'imposition des grandes fortunes ni augmenter les salaires. A l'inverse, elle propose un modèle de ségrégation raciste comme seul horizon, et quand elle est au pouvoir, elle multiplie les conflits à travers le monde, comme le démontre tragiquement l'actualité internationale...



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

L'extrême droite progresse – la résistance doit s'organiser

04

Le Lien N°228 - mars. 2026

Les élections municipales 2026 sont intervenues dans un contexte social et démocratique particulièrement préoccupant, que ce soit à l'échelle nationale ou internationale. Ce contexte favorise l'invisibilisation des questions sociales et laisse la place aux questions sécuritaires et de repli sur soi.

On peut également souligner une abstention en hausse : 42,8% au 1^{er} tour et 43,8% au second tour, ce qui confirme la profonde colère démocratique qui traverse le pays.

Résultats de l'extrême droite

L'extrême droite conquiert en tout plus de 70 communes.

Plusieurs villes détenues par le RN sont restées dans le giron du parti dès le 1^{er} tour, avec des résultats très hauts pour certaines : Perpignan, Hénin-Beaumont (77,71%), Hayange (72,96%), Bruay-la-Buissière (81,44%), Beaucaire, Moissac, Camaret-sur-Aigues (72,99%), Le Pontet, Fréjus. Dans leurs sillages, 11 nouvelles communes sont tombées dans l'escarcelle du parti également dès le 1^{er} tour.

Au second tour, le RN prend une trentaine de villes supplémentaires, auxquelles il faut ajouter les maires UDR (parti de Ciotti), divers extrême droite comme Ménard à Béziers, ou des « sans étiquettes » ou des « divers droite » pourtant bel et bien soutenus par le RN.

Si le RN échoue globalement à prendre des grosses villes, il faut souligner le coup dur de la victoire d'Eric Ciotti, sur une liste UDR-RN, à Nice. À Marseille, si Franck Allisio échoue à remporter la mairie centrale, le RN

réussit tout de même à remporter 2 mairies de secteur.

L'extrême droite concentre l'essentiel de ses victoires dans les villes de moins de 20 000 habitant-es, soit près de 75% des mairies remportées. Seulement 5 communes de plus de 50 000 habitant-es et 2 de plus de 100 000 habitant-es.

Les listes RN ont, en outre, fait élire plus de 3000 conseillers municipaux, soit près du double du précédent record atteint lors des municipales de 2014.

Les 74 maires RN et UDR élus aux élections municipales de 2026

Maires élus au premier tour

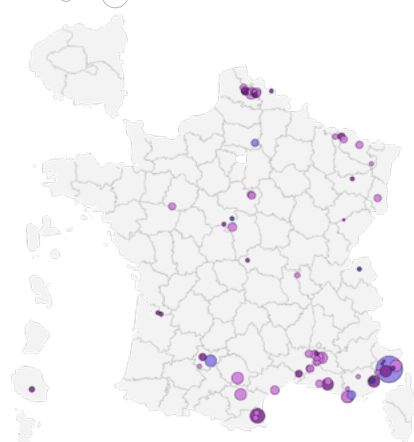
• RN et apparentés • UDR

Maires élus au second tour

• RN et apparentés • UDR

Population de la commune, en milliers

• 5 • 30 • 100 • 350



Source: calculs Paul Cébille sur données ministère de l'Intérieur

Une progression à pondérer

En dehors de ses zones de prédilection (pourtour méditerranéen et Pas de Calais), le RN est bien en peine, surtout dans les grandes agglomérations : Toulouse, à peine à 5 % ; Strasbourg, 6,5 % ; Nantes, 4,7 %. Paris, moins de 2%. Seulement 5 listes sur les 25 dé-

ÉLECTIONS MUNICIPALES

**Nous voulons
des communes
au service de
toutes et tous !**



posées par le RN dans les communes de plus de 100 000 habitant-es ont réussi à réunir 20 % des voix au premier tour.

Les gros ratés du RN sont Toulon dans le Var, Nîmes dans le Gard ou encore Lens et Calais dans le Pas-de-Calais.

Travailler dans l'unité à contrer les projets nauséabonds de l'extrême droite

Dans les dizaines de villes conquises par l'extrême droite les attaques sévères contre les services publics, l'école, le monde associatif, culturel, artistique, sportif sont à prévoir.



La CGT devra se battre dans les territoires pour garantir l'accès de toutes et tous à l'éducation, à la culture et aux services sociaux. L'école publique doit rester une priorité et bénéficier de moyens suffisants. Les municipalités doivent préserver les budgets qui leur sont consacrés et soutenir les associations d'éducation populaire, la création artistique ainsi que l'accès de toutes et tous aux pratiques culturelles et sportives.

Autant de domaines dans lesquels les organisations de la FERC CGT, particulièrement concernées, auront toute leur place pour œuvrer à construire des cadres unitaires de luttes et de résistance.

REPAS À 1 € AU CROUS : UNE AVANCÉE SOCIALE QUI EXIGE DES MOYENS À LA HAUTEUR

La généralisation du repas à 1 € dans les restaurants universitaires constitue une mesure sociale importante face à la précarité étudiante. Mais cette avancée ne pourra tenir ses promesses que si l'État donne au réseau des CROUS les moyens humains et financiers nécessaires.

Dans un contexte d'inflation persistante, de hausse du coût du logement et de précarité étudiante massive, permettre à chaque étudiant-e d'accéder à un repas complet et équilibré pour un euro constitue une réponse concrète à l'urgence sociale.

Pour beaucoup d'étudiant-es, il ne s'agit pas d'un simple « coup de pouce », mais d'une condition de réussite.

Se nourrir correctement permet d'étudier, de se concentrer et de poursuivre ses études dans des conditions dignes.

La restauration universitaire est à ce titre un service public essentiel.



La CGT soutient la généralisation du repas à 1 € pour toutes et tous. Mais cette

mesure ne peut pas se faire à moyens constants.

Un repas servi dans un restaurant universitaire représente un coût réel moyen d'environ 9 €, incluant la production, les personnels et les charges de fonctionnement. Si les étudiant-es ne paient qu'1 €, la différence doit être prise en charge par la puissance publique.



Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a annoncé une enveloppe de 50 millions d'euros pour accompagner cette mesure :

> 45 millions pour le fonctionnement (compensation du repas à 1 €, mesures RH et anticipation de la hausse de fréquentation) et 5 millions pour l'investissement afin de renouveler le matériel.

Cependant cette enveloppe reste insuffisante. L'expérience récente avec le repas à 1 € pour les étudiant-es boursier-es a déjà entraîné une hausse importante de la fréquentation et, dans de nombreux sites, une saturation des restaurants universitaires aux heures de pointe.

La généralisation à l'ensemble des étudiant-es accentuera cette tendance

alors qu'aucune création d'emplois ni relèvement du plafond d'emplois national ne sont prévus à ce stade.

Si le repas à 1 € devient un service universel accessible à l'ensemble des étudiant-es, la restauration universitaire doit être financée intégralement par l'État et ne plus reposer en partie sur les ressources propres des CROUS.



Investir dans la jeunesse, c'est investir dans l'avenir.

Donner les moyens aux CROUS et à leurs agent-es, c'est garantir l'égalité d'accès aux études et la dignité pour toutes et tous.

AESH : CONDAMNÉ-ES À LA PRÉCARITÉ À VIE ???

Des mobilisations qui payent !

Les nombreuses mobilisations des AESH avec la dernière en date en décembre 2025 ont conduit à des avancées qui certes ne sont pas satisfaisantes mais qui ont le mérite d'être soulignées : grille de rémunération, cadrage des missions, Cdi après 3 ans de CDD, prime de 79€ par mois, prime REP et REP+ cependant diminuée de 2/3 par rapport aux enseignant-es.

En décembre, la CGT Educ'action appelait à la grève les AESH dans le cadre d'une initiative intersyndicale lancée depuis le mois de mai sur la question du statut de catégorie B avec à l'appui d'une campagne autour d'une pétition (106 200 signatures), d'une déclaration commune en instance ministérielle, d'une adresse aux député-es et d'une demande d'audience au ministre.

La construction du combat s'est poursuivie au Sénat lors de la proposition d'un projet de loi visant le statut soumis au vote le 7 janvier par une sénatrice socialiste. Bien que cette dernière ait largement été amendée en s'écartant de l'article initial en y intégrant le temps



périscolaire, le vote a été suivi avec attention par des milliers d'AESH. Les sénateurs-trices ont choisi de rejeter cette PPL.

La colère ne retombe pas, notamment à la suite des propos tenus par le ministre et certains députés (dont M. Vial). E. Geffray a évoqué un « quasi-statut » qui a semé l'ire de ces personnels et à juste titre. Les AESH en CDI, certes sous statut de droit public, restent des personnels contractuels avec un cadre de gestion très variable selon les académies. Leur rémunération (dépendant de leur indice) fleurte très souvent avec le SMIC et la grille indiciaire est indigente : un gain d'à peine 200€ après 30 ans de carrière (environ 10€/an) pour une AESH à 62% (la majorité des situations).

De plus, dans l'esprit du ministre, la spécificité du métier AESH rend impossible de faire 35h avec élèves et donc il s'agirait obligatoirement d'un emploi à temps incomplet... Il serait donc impossible de créer, en l'état actuel, un statut de fonctionnaire. Et

pourtant c'est possible à l'instar des enseignant-es et du temps de service avec élèves.

Ouverture de négociations pour un statut

Nous avons été reçu-es en audience le 27 janvier (intersyndicale) et il nous a été annoncé que le ministre souhaitait ouvrir un groupe de travail pour étudier l'impact lié à la création d'un statut. C'est une avancée importante, le ministère ouvre la porte pour de nouvelles négociations. Cependant nous allons rester extrêmement vigilant-es pour porter nos revendications afin que les contours du statut soient à la hauteur de la technicité du métier et du rôle essentiel qu'il tient quant à l'inclusion des élèves en situation de handicap.

Des annonces seront faites au cours du prochain CNH (Conseil National du Handicap) fin juin début juillet.

Il ne faut pas attendre, déjà des mouvements fleurissent de Montreuil, à Toulouse.

Il faut poursuivre le combat et les mobilisations



FACE AUX TENTATIVES DE RÉCUPÉRATION, LES ORGANISATIONS UNIES CONTRE LA HAINE ANTIFÉMINISTE

Ce 8 mars 2026, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, a été placée sous le signe de la détermination et de la vigilance.

Depuis plusieurs années les mobilisations féministes sont l'occasion pour l'extrême droite et ses alliés de tenter de trouver une tribune médiatique pour dispenser leur discours réactionnaire et raciste. Et aussi de désorganiser nos cortèges.

Tandis que partout dans le pays, des milliers de personnes allaient se rassembler pour l'égalité, la justice sociale et la fin des violences sexistes, l'intersyndicale, dont la CGT, et des associations féministes ont adressé un courrier aux autorités pour alerter sur les risques de débordements liés à la présence de formations d'extrême droite, et exiger que leur présence soit empêchée. « Nous refusons que des militants qui nient l'égalité entre les genres viennent souiller une journée de luttes et de mémoire », peut-on y lire.

Malgré quelques tentatives d'apparition dans certaines villes, **les mobilisations ont largement maintenu leur caractère combatif, festif, solidaire et familial. Plus de 200.000 personnes** ont défilé dans les cortèges ou participé aux diverses manifestations. La réponse du mouvement social est claire : **nous ne laisserons pas l'extrême droite et ses relais antiféministes envahir nos mobilisations**



La FERC CGT, aux côtés de l'ensemble des organisations partenaires, rappelle que **le combat pour les droits des femmes est inséparable du combat contre la précarité, la domination patriarcale et les politiques de division.**

Ce 8 mars, plus que jamais, l'unité syndicale et féministe s'est dressée face aux idées réactionnaires sexistes et patriarcales, face à la haine et à la récupération politique.



À Paris, cette dynamique s'est illustrée dans la réussite de la première édition du **village féministe**, organisé majoritairement par des organisations syndicales et des associations engagées pour défendre les droits des femmes. Sur une place Stalingrad bondée, trois débats se sont tenus qui ont permis d'aborder les inégalités salariales, le combat féministe contre l'extrême-droite et la situation internationale.



C'est dans une ambiance festive et revendicative, portée par une chorale féministe, les Rosies et une batucada que les participant·es ont rejoint le

départ de la manifestation. Cette dernière, expurgée de la présence de l'extrême droite, a rassemblé **plus de 130 000 personnes, avec une présence remarquée de familles et enfants.**



Deux autres temps forts pour exprimer nos luttes féministes :

> **le 12 mars**, dans le patio de Montreuil, avec la **journée d'étude** organisée par l'union régionale Ile de France (URIF) sur la **santé des femmes au travail** ;

> **les 2 et 3 avril**, à la bourse du travail de Bobigny, avec les **journées intersyndicales femmes.**



Dans le contexte actuel, la poursuite du combat pour gagner l'égalité est impérative !

REPÈRES REVENDICATIFS RECHERCHE

Le Conseil national de la FERC des 19 et 20 mars 2026 a été l'occasion de débattre des nouveaux repères revendicatifs fédéraux Recherche, approuvés par les délégué-es à 95%

08

Le Lien N°228 - mars. 2026

Après des décennies de destruction organisée du service public de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et dans un **contexte d'attaques inédites contre la recherche au niveau mondial**, ces repères posent les bases communes des revendications des organisations CGT fédérées de l'ESR. Ils sont le fruit d'un travail de deux ans du collectif fédéral ESR, mais aussi une première étape avant l'élaboration d'un projet CGT pour la « Recherche publique ».

Il s'agit ici tout d'abord de **poser des revendications d'arrêt des réformes** que connaît la recherche depuis des décennies et **qui convergent vers la privatisation du secteur** et d'appeler au **retour à une organisation qui permette un libre accès pour tous et toutes, la fin des mises en concurrence, la fin des fusions, la fin de la supposée autonomie, le maintien du statut de fonctionnaire pour les chercheur-es et les enseignant-es-chercheur-es, et le retour à des instances collégiales.**

Le texte s'attache également à dénoncer les dérives sécuritaires à



l'œuvre dans la recherche : libertés académiques bafouées, créations et extension des ZRR (zones à régime restrictif) ...

Le texte s'attache ensuite à ce que doit être, pour la CGT, le financement de la recherche en pointant la faiblesse du niveau de financement en France, en pointant la spécificité du Credit Impôt Recherche qui est devenu la première dépense fiscale du budget général de l'État. Il revient sur la question des appels à projets et leurs conséquences sur le travail, mais aussi sur les divers outils politiques mis en place (les COMP 100% par ex.), qui mettent en concurrence les établissements et les laboratoires sur de prétendus critères de performance ou qui visent à gérer la pénurie. Il fait également un focus sur les intérêts privés de plus en plus présents dans la Recherche publique.

La troisième partie de ces repères fait le point sur l'évaluation de la recherche et sur l'évaluation individuelle, en pointant particulièrement le HCERES (Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur), structure au service de l'idéologie néolibérale, qu'il faut supprimer pour rebâtir une évaluation de la recherche et de la formation univer-

sitaire par les pairs dans un cadre national et collégial. Elle pointe également l'entretien individuel, au service du « new management » des personnels de toutes catégories et revendique que les procédures nationales concernant chercheur-es et enseignant-es-chercheur-es reviennent à des instances collégiales élues, et composées par les pairs.

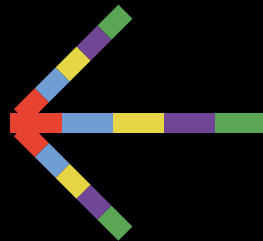
Le texte porte également la défense et le renforcement du statut de fonctionnaire pour tous les personnels de la Recherche, avec un véritable déroulement de carrière garanti. Il revient sur leurs conditions de travail particulièrement dégradées, sur la précarité sans cesse renforcée, avec un **focus spécial sur la situation des doctorant-es et sur la place des femmes dans la recherche.**

Enfin, il pose des revendications essentielles sur la question de l'environnement dans l'ESR, autour du bâti mais aussi de l'adaptation du travail aux enjeux écologiques et de l'enjeu d'information et de formation des étudiant-es et du public quant aux menaces qui pèsent sur la biodiversité ; il s'agit de rétablir ici la vérité scientifique contre les lobbyistes au service du capital.



GROUPE 3E

CONSTRUCTEURS
D'ALTERNATIVES



● Expertise économique, financière, sociale ou SSCT ; Audit comptable ; Formation des élus ; Accompagnement des CSE... ● Le Groupe 3E est un collectif d'experts engagés aux côtés des représentants du personnel et des organisations syndicales. ● Envie de muscler vos avis ? De former vos équipes ? D'entendre un autre point de vue ? ● groupe3e.fr

PAROLE À ... SYLVIE AEBISCHER ET CHRISTOPHE DELECOURT, CO-SECRÉTAIRES DE L'UNION FÉDÉRALE DES SYNDICATS DE L'ÉTAT



après un débat critique sur l'activité mise en œuvre et les travaux engagés dans le cadre de la commission évolution de la vie interne. **Sylvie participait activement à notre commission exécutive et elle incarnait le besoin de rajeunissement et de féminisation de notre direction.**

Comment décririez-vous ce début de mandat ? Quelles en sont les priorités revendicatives ?

Pouvez-vous nous décrire le chemin qui vous a amenés jusqu'au poste de co-secrétaires de l'UFSE ?

Une exigence et une conviction communes : celle de doter l'UFSE d'une direction paritaire à tous les étages de l'organisation : commission exécutive, bureau mais aussi secrétariat général. Pour Christophe, le désir de poursuivre son mandat au sein de la direction de l'UFSE après un parcours syndical au SNADGI, l'ancêtre de la CGT Finances publiques, à la fédération des finances puis à l'UGFF. **Pour Sylvie,** la volonté de s'impliquer sur des questions Fonction publique après un parcours militant au sein de la CGT Educ'action où elle travaillait plus spécifiquement sur la question des personnels administratifs..

Christophe, peux-tu nous dire la phrase qui a convaincue Sylvie à accepter la responsabilité de co-SG ?

C'est plutôt une discussion générale de stratégie syndicale ! Nous partageons la volonté de rassembler l'organisation

Nous avons rapidement travaillé à les traduire dans une feuille de route présentée en commission exécutive et sommes au travail pour **construire la mobilisation et réussir les élections professionnelles de décembre 2026.**



Un bon souvenir du congrès de Sète à nous partager ?

Christophe : Le moment où Sylvie me confirme qu'elle accepte de candidater à la responsabilité de co-secrétaire générale de l'UFSE. Petit clin d'œil quoique... le vote définitif sur la maison commune CGT/FSU, les votes significatifs sur le document d'orientation adopté à 90% et l'élection de la direction de l'UFSE qui est finalement constituée de plus de femmes que d'hommes.

Sylvie : L'hommage aux disparus présenté par ma camarade Dominique Duhamel et la découverte du personnage de René Bidouze, ancien secrétaire général de l'UGFF et artisan clé du statut de 1983 en tant que directeur de cabinet d'Anicet Le Pors.

Mais aussi le vote très large de l'UFSE sur l'adhésion à l'Alliance écologique et sociale (90% !), la découverte que les commissions d'amendements se terminent bien moins tard que celles des congrès de la CGT Educ et l'apéritif pour les 50 ans de CGT de notre camarade de la justice Michel Demoule !



LA LUTTE CONTRE LES RACISMES ET LA XÉNOPHOBIE : UN ENJEU SYNDICAL

Les travailleur·ses étranger·es toujours plus ciblé·es

Focus sur la CONFÉRENCE CGT du 15 janvier 2026

LUTTES ET DROITS DES TRAVAILLEUR·SES MIGRANT·ES

L'extrême droite progresse partout, elle nourrit et amplifie les craintes infondées des populations sur l'immigration. Sa normalisation rampante favorise une explosion du racisme et de la xénophobie.

Loin de contrer ce raz-de-marée, le gouvernement l'accompagne, notamment en proposant en 2024 une loi sur l'immigration digne du Rassemblement national qui l'a d'ailleurs votée. Bien que les dispositions les plus intolérables aient été censurées par le Conseil constitutionnel, notamment la « préférence nationale » et le rétablissement du délit de séjour irrégulier, la loi durcit les conditions de séjour des travailleur·ses étranger·es et participe à leur stigmatisation. Aujourd'hui, obtenir ou renouveler un titre de séjour est un parcours du combattant !

LA CGT, en lutte contre les racismes et la xénophobie

La CGT est aux côtés de toutes les travailleur·ses, français·es ou étranger·es, avec ou sans papiers. Elle combat toutes les discriminations, notamment racistes et xénophobes.

C'est forte de cet ADN qu'elle a organisé le 15 janvier dans son siège de Montreuil une conférence sur les luttes et les droits des travailleur·ses sans papiers. Elle visait à tracer des pistes de réflexion et d'action pour regagner des droits, à partir de l'analyse de la situation internationale et des témoignages des acteur·ices des luttes qui ont émaillé ces vingt dernières années.

La voie des régularisations via les métiers en tension a été largement cadencée. Les principaux métiers exercés par les travailleur·ses en sont exclus.

Le nombre de régularisation des salarié·es a chuté de 54 % entre 2024 et 2025.

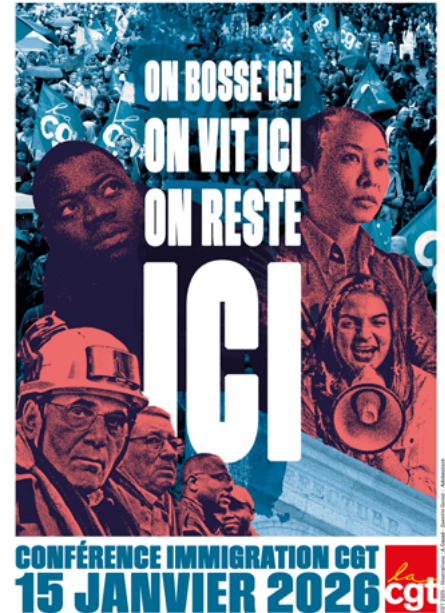
**POUR LES TRAVAILLEUR·SES
AYANT UN TITRE DE SÉJOUR,
LA DÉMARCHE DE
RENOUVELLEMENT
EST UN ENFER**

Cela n'est pas uniquement lié au manque de fonctionnaires ou à la dématérialisation du traitement des dossiers, mais bien à une **volonté politique**. Plusieurs centaines de milliers d'étranger·es voient aujourd'hui leur **contrat de travail suspendu, perdent leurs droits sociaux et parfois se retrouvent à la rue !** Une partie d'entre elles et eux, très hautement qualifié·es sont également victimes des lois et circulaires récentes qui les mettent en grande précarité.

“

**Représentant plus de
12% des salarié·es,
les travailleur·ses
étranger·es assurent
des missions essen-
tielles pour la société.
Leur précarisation
est une aubaine pour
le patronat pour
affaiblir les droits
sociaux de tou·tes.**

En précarisant sa situation, on force le travailleur étranger à aller sur des métiers en tension, et s'il refuse, il perd son titre de séjour ! L'Etat offre ainsi une nouvelle main d'oeuvre sous emprise au patronat par le chantage au renouvellement du titre de séjour.



Quant au travailleur sans papier, il est encore davantage la proie de l'économie sombre qui se développe, victime de traite des êtres humains, comme ce fut le cas dernièrement sur les chantiers des Jeux Olympiques.



En réponse, les syndicats doivent s'engager dans un soutien sans faille aux travailleurs renouvelant leurs titres : pression sur l'employeur pour éviter les suspensions de contrat de travail, action jusqu'à la grève dans l'entreprise ou la branche, conférences de presse,...

L'égalité des droits est notre boussole. Tout recul pour les plus vulnérables conduira au recul de toutes !

La CGT fait le choix de mettre au coeur de la lutte contre l'exploitation capitaliste celle de la défense des droits de toutes. Nous faisons partie d'une seule classe : celle des travailleur·ses de France, quelles que soient nos origines.

LUTTES ET DROITS DES TRAVAILLEUR·SES MIGRANT·ES

/ Témoignages



12

Le Lien N°228 - mars. 2026

CHRISTIANE

Je suis arrivée en Belgique en Août 2015 pour suivre un cursus en design d'intérieur que j'ai réussi. En raison d'un calendrier tardif des examens pour les étudiants étrangers, je n'ai pas pu renouveler mon titre de séjour à temps malgré l'obtention de mon diplôme. Cette situation m'a conduite à rejoindre la France où mon grand frère vivait déjà.

Après mes études de design d'intérieur en Belgique, j'ai rencontré des difficultés pour trouver un emploi dans mon domaine. Lorsque je suis arrivée en France en 2021, ces difficultés ont continué. Impossible de trouver un travail dans la décoration d'intérieur ! Finalement, c'est grâce à une amie d'enfance que j'ai pu trouver un emploi...mais dans un autre secteur : la garde d'enfants, l'accompagnement scolaire et l'aide aux devoirs. De plus, le fait de travailler sans titre de séjour pendant un certain temps a rendu ma situation encore plus difficile et instable.

Pendant longtemps, travailler sans titre de séjour a été une source d'angoisse et d'instabilité permanentes. Un tournant décisif s'est produit lorsque mon frère m'a fait connaître la CGT. J'y ai découvert bien plus qu'un syndicat : un véritable espace de solidarité, de soutien et de luttes collectives pour les travailleurs et travailleuses sans papier. J'y ai notamment rencontré Philippe, qui m'a encouragée et m'a appris à prendre la parole en public, à porter ma voix et à revendiquer mes droits. Grâce à cet accompagnement, j'ai pris conscience que j'avais, moi aussi, le droit de m'exprimer et d'exiger ce qui me revenait de droit.

Concernant les démarches administratives, je n'ai déposé ma demande de séjour qu'une fois en contact avec la CGT qui m'a accompagnée. Je n'ai ainsi pas rencontré de difficultés particulières avec la préfecture : j'ai obtenu mon titre de séjour en Juin 2025. Cette régularisation a été une immense joie et une victoire personnelle et collective.

DULCE

Devenir enseignante

Diplômée d'une licence en FLE au Mexique en 2013, j'ai été acceptée en master Sciences du langage à l'Université de Rouen. Ne bénéficiant d'aucune bourse, j'avais obtenu un visa étudiant, qui me permettait également de travailler à mi-temps.

Malgré un début compliqué, j'ai d'abord travaillé dans la restauration. puis comme animatrice en langues, découvrant ma vocation pour l'enseignement de ma langue maternelle. Ainsi j'ai décidé en 2016 de poursuivre en master MEEF espagnol.

Renouveler un titre de séjour

Novembre 2016, premier contrat au Rectorat de Rouen, premier poste dans un collège. Professeur contractuelle dans neuf établissements de la Seine-Maritime et de l'Eure. En 2018, je demande un changement de statut concernant mon titre de séjour. Faute de CDI, la préfecture de Rouen refuse.

Malgré une autorisation provisoire finalement délivrée, l'absence de soutien du Rectorat - alors que les chefs d'établissement étaient satisfaits de mon travail - et un contrat insuffisant (6 heures) entraînent un nouveau refus.

Je me retrouve contrainte de travailler sans papiers durant l'année 2019-2020. La crise sanitaire de 2020 aggrave ma situation, au point que certains professionnels me conseillent de me marier pour régulariser mon statut. J'étais très choquée.

Aujourd'hui, je suis en situation régulière.

Ma famille, c'est la CGT...

J'exprime de la gratitude envers l'association Welcome Rouen qui m'a logée et grâce à qui j'ai rencontré ma famille CGT. Au-delà d'un syndicat qui a su défendre mes droits, j'ai trouvé des personnes qui m'ont soutenue sans me connaître (pétition +de 500 signatures de collègues), qui ont cru en moi et qui se sont battues pour me faire sortir du trou obscur dans lequel je ne voyais plus la lumière.

Je voudrais devenir professeure certifiée afin de continuer mon engagement dans l'éducation publique et transmettre aux autres ce qui s'est passé pour moi, afin de les aider.

la lutte est nécessaire

pour montrer que l'union est la force de notre société et que, sans cette solidarité, nous, travailleur·ses et ex-travailleur·ses sans papiers, n'aurions pas pu sortir de la précarité, ni connaître cette partie de la France que j'aime tant : la fraternité.

Camarades sans papiers, continuons la lutte, battons-nous et ne perdons pas espoir parce que chaque lutte est un espoir et une preuve de notre humanité. Nous ne sommes pas seuls. Avec la CGT, toutes ensemble, montrons que nous pouvons faire valoir nos droits et faire reconnaître la contribution de chacun·e à la société. L'unité, c'est aussi avec les travailleurs qui ont des papiers, nos collègues français.

**On gagnera le combat ensemble !
On bosse ici, on vit ici, on reste ici !
¡ Hasta la victoria, siempre !**

ACCOMPAGNER LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS ÉTRANGERS, AVEC OU SANS PAPIERS / Formation à Grenoble

Le 25 novembre 2026 se tenait à l'Université de Grenoble la deuxième expérimentation de la formation proposée par le GISTI et l'intersyndicale CGT-FSU-Solidaires « Accompagner les étudiantes et étudiants étrangers, avec ou sans papiers ». Cette formation est le fruit d'un travail collectif de ces quatre organisations et vient après le travail d'un collectif plus large pour la construction du guide du même nom.

Huit stagiaires étaient présent-es, une formatrice, trois formateurs et deux intervenantes de collectifs grenoblois.

La formation a tout d'abord été l'occasion de **former les camarades présents à l'accueil et l'accompagnement des étudiant.es étranger.es** en reprise d'études ou en situations administratives compliquées. **Solène Ducci, juriste au GISTI, a fait une présentation sur « les mots de la migration » puis a présenté le guide.** Elle s'est poursuivie par la mise en situation pratique des stagiaires avec des situations fictives réalistes à traiter à l'aide du même guide.

gisti, les notes pratiques

Accompagner
les étudiantes et
étudiants étrangers,
avec ou sans papiers

2^e édition



groupe
d'information
et de soutien
des immigré-es



RUSF
Réseau Universités Sans Frontières

L'après-midi, nous avons présenté la situation à l'université de Grenoble avec une intervention de notre camarade **Claire Wolfarth de la CGT, impliquée dans la mise en place de l'accueil via l'espace Colibri.** Nous avons aussi présenté l'action du réseau universités sans frontières (RUSF38), ainsi que l'ensemble de ce qui a pu être mis en place depuis 2015 en terme d'accueil des personnes en exil à l'Université. Puis sont intervenues **Martine François pour le réseau éducation sans frontière 38 (RESF38) et Lison Leneveler pour l'association Modus Operandi** qui travaille en particulier sur l'accueil des personnes en exil sur le bassin grenoblois élargi.

Les discussions ont permis de partager les **difficultés rencontrées, en particulier en termes d'accès au droit et séjour, au travail et au logement et les conséquences sur l'accès aux études.** Nous avons aussi partagé nos expériences en termes de mobilisations et parfois de transformation du Droit sur notre lieu de travail. Enfin nous avons pu discuter de **revendications à porter tant sur notre université qu'au niveau national.**

Cette journée a été très utile pour les stagiaires et très enrichissante par les différents échanges qui invitent à **progresser et à construire des mobilisations conjointement.**



>>> NOUS AVONS IDENTIFIÉ PLUSIEURS BATAILLES :

À L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES ...

- Obtenir l'accès automatique à une formation à l'université après la validation du DU Passerelle,
- Lutter contre les discriminations mises en place dans certaines facultés (Économie et Droit notamment) qui limitent l'accès au statut étudiant pour les exilé-es,
- Maintenir la pression sur la possibilité d'exonérer de droits d'inscription les étudiants étrangers, en lien avec la lutte pour la gratuité des études,
- Avoir une personne référente « étudiants en exil » dans chaque composante pour défendre leurs droits (droit aux études, aux stages, non discrimination dans la lecture des dossiers, ...)

... ET AU NIVEAU NATIONAL

- Abandon de la DAP verte, mise en place de procédures de candidature spécifiques comme pour les étudiant-es réfugié-es avec des dates limites alignées sur celles de parcours-sup.
- Accès à certaines formations qui pour le moment semblent inaccessibles via la DAP : doubles-licences, LAS. Accès au DAEU, aux formations à la santé des IFSI.

POURQUOI LA LUTTE ANTIRACISTE EST-ELLE UN ENJEU SYNDICAL ?

Un premier guide syndical fédéral

L'extrême droite aux portes du pouvoir, la parole raciste se libère sous l'effet d'une propagande continue. Antitsiganisme, antisémitisme, islamophobie, négrophobie, racisme anti asiatique... : toutes les formes de racisme progressent et se renforcent mutuellement. Les paroles précèdent les actes et viennent justifier violences mais aussi discriminations au travail comme ailleurs. Ces pratiques ont pour conséquences sur les travailleur-ses qui les subissent des pertes de salaire, des inégalités d'accès aux promotions, des « plafonds de verres » et un impact concret sur la santé...

La lutte contre tous les racismes est un enjeu d'égalité sociale et d'émancipation.

Lorsqu'elle n'est pas prise en charge par le syndicat, elle éloigne de l'action syndicale les travailleur-ses qui en sont victimes. **En plus des effets concrets sur les vies et les destins des individus qui en sont victimes, le racisme affaiblit les résistances collectives au travail, en fragmentant la solidarité de classe et en mettant en compétition les salarié-es.**

Il invisibilise la compréhension des mécanismes d'oppression et d'exploitation au travail.

Il justifie des hiérarchies et produit une division racialisée du travail. Les possibilités d'évolution et d'émancipation sont entravées par des plafonds de verre, les victimes du racisme sont privées de leur pouvoir d'agir.

Le racisme conduit également à des alliances contre-nature au détriment de la solidarité de classe.



La lutte contre toutes les formes de racisme est un enjeu syndical.

Elle est l'affaire de toutes et tous et doit être prise en charge de manière quotidienne

C'est dans cette perspective que la FERC CGT a décidé de produire un



premier guide syndical « Combattre les racismes au travail » pour mener cette lutte au cœur de ses champs professionnels.

Outil juridique et pratique, ce guide aborde les démarches individuelles et collectives d'action syndicale et donne quelques conseils pour rendre plus efficace les luttes contre toutes les manifestations du racisme au travail.

Rédigé par les membres du collectif **Lutte contre les racismes de la FERC**, il s'adresse particulièrement aux travailleur-ses des secteurs de l'éducation, la recherche, la culture, l'enseignement supérieur, la formation, l'éducation populaire et le sport, mais est aussi intéressant pour d'autres champs du monde du travail.

La question du racisme vécu par les usager-es, qui nécessite un guide consacré, y est abordé uniquement lorsqu'il se confond avec la situation des salarié-es et des agent-es publiques.

APPRENTISSAGE : DISCRIMINATIONS LIÉES À L'ORIGINE

Concernant la scolarité, on peut noter que les jeunes d'origine étrangère sont victimes de discriminations dans tous les domaines de leur vie, y compris lorsqu'ils souhaitent accéder à l'apprentissage. Dans un rapport publié le 26 février 2026, la Défenseure des droits souligne que ces discriminations sont susceptibles d'entraîner « des comportements d'autocensure ».

Elle appelle donc à « assurer un accompagnement individuel » des jeunes lors de leur recherche d'un contrat d'apprentissage et à « veiller à la double responsabilité des employeurs et de l'institution scolaire ou universitaire pour garantir la non-discrimination ».

> voir Rapport *Jeunesses et discriminations fondées sur l'origine : répondre à l'impératif d'égalité*, par Claire Hédon, défenseure des droits. Février 2026



JOURNÉE D'ÉTUDE FÉDÉRALE « PROTÉGER LES JEUNES EN FORMATION PROFESSIONNELLE »

Cette journée d'étude sera passée, non pas entre les gouttes, mais entre la neige et la tempête... La diversité des lieux de travail de la soixantaine de participant-es (lycée professionnel et agricole du public et du privé sous contrat, lycée maritime, CFA des Chambres de Métiers et d'Artisanat, AFPA, collège avec et sans SEGPA, Lycée Général et Technologique...) et la présence importante de camarades de l'interpro montre que **ce sujet mobilise largement. Nous avons eu le plaisir d'accueillir Prisca Kergoat, Séverine Depoilly, Zoe Rollin et Andrea Tadeo-Granda, des chercheuses dont les travaux ont alimenté le travail sur nos repères revendicatifs sur la formation professionnelle.**

15

Le Lien N°228 - mars. 2026



cette apprentie esthéticienne citée par Zoé Rollin.

« On vous lance dans un monde adulte [...] dans le monde des grands [...] j'ai l'impression de ne pas être passée par la case ado. »

La formule « c'est le métier qui rentre » illustre la banalisation des accidents graves et mortels au travail qui touchent les jeunes en formation.

Tous les secteurs présentent des risques. Séverine Depoilly a présenté ses travaux sur des élèves de Bac Pro

des métiers du soin et du lien, formation féminisée à 90%. Pendant des stages en EHPAD, les élèves sont exposées à une violence « émotionnelle », elles sont **confrontées à la mort de résident-es.**

Il y a les risques visibles, mais il y a aussi **l'exposition aux produits CMR**, à travers de l'exemple des apprenti-es coiffeuse et carrossiers, on peut voir que les normes de genre (« les gants c'est pour les faibles »), mais surtout **le contexte de formation en production sont des freins à la protection.**

Bien que l'institution ne s'en préoccupe pas, les **Violences Sexistes et Sexuelles au Travail** sont aussi une problématique qui touche les apprenti-es et les stagiaires. Valérie Labatut et Nazli Nozarian, nos camarades inspectrices du travail, ont présenté le rôle de l'inspection du travail dans la protection des mineur-es en formation.

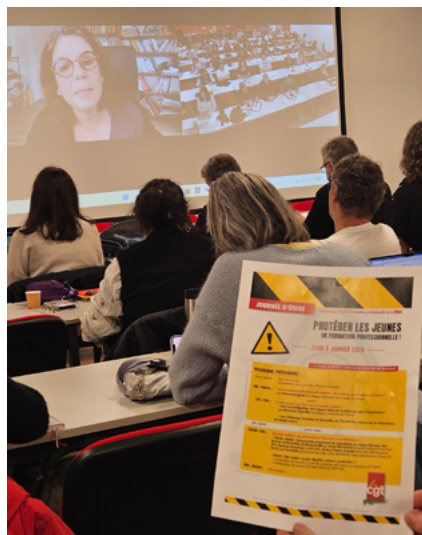


La journée s'est conclue avec une réflexion sur notre revendicatif et sur l'action au quotidien dans les établissements, notamment en renforçant la **prévention**. Par exemple en faisant intervenir l'inspection du travail avant les départs en entreprise des élèves. **L'actualité récente a montré l'urgence de faire vivre nos revendications.**

Jeunes en formation ou enfants au travail ?

On parle souvent de mineur-es en formation, mais il faudrait cesser d'euphémiser et parler d'enfants. En effet, selon les textes de l'ONU, les droits de l'enfant s'appliquent à toute personne âgée de moins de 18 ans. Avec la fin du redoublement, les élèves en formation professionnelle sont de plus en plus jeunes. Selon l'éducation nationale, plus de 68 % des 2^{nde} Bac Pro ont 15 ans ou moins et 46% des élèves commençant un CAP ont moins de 16 ans.

Les travaux de Prisca Kergoat et de Zoé Rollin montrent que ces jeunes le vivent ainsi et ont le sentiment qu'on leur vole leur jeunesse, comme



RETOUR SUR LE COLLOQUE EXTRÊME DROITE ET ÉCOLE

Le 29 et 30 janvier, la FERC et la FSU ont rassemblé près de 300 camarades dans la salle du CCN pour un colloque dense et militant !

Ce colloque s'inscrit dans la construction d'une maison commune engagée par la FSU et la CGT. Cette première action concrète montre la maison commune comme un lieu de travail où l'on se pose pour élaborer ensemble. Une première réalisation en grand format entre nos deux organisations avec l'apport de spécialistes pour irriguer la réflexion sur l'extrême droite et l'école.

Le projet de l'extrême droite est une menace particulière pour l'école, les différentes interventions ont pu détailler ce danger en décrivant l'instrumentalisation des savoirs, la promotion de l'autoritarisme, l'opposition à l'émancipation des filles et la prégnance du racisme. La haine de l'égalité est une permanence de ce camp politique depuis la révolution française, alors que la question des inégalités est centrale dans nos métiers. Si nous ne nous satisfaisons pas de l'école actuelle qui contribue à les reproduire, l'école voulue par l'extrême droite se placerait au cœur de l'accroissement des inégalités.



Nous voulions décrypter la vision et le projet que porte l'extrême droite sur l'école, sa volonté d'immixtion dans les programmes, de remise en cause de la liberté pédagogique, de pressions sur les manuels...

Les attaques de l'extrême droite sur l'Éducation à la vie affective et sexuelle (Evares), centrale pour nos organisations dans la perspective d'un projet de société égalitaire libérée des violences envers les femmes et les enfants, l'illustrent bien.

Un des objets du colloque était d'affirmer, au contraire, notre projet d'école émancipatrice.

>> voir les travaux du groupe de travail CGT-FSU



C'était le sens des interventions des Co-Sg de la CGT Educ'action avec la Sg du SNES et le Co Sg du SNUIPP en clôture du colloque. **Un moment fort qui a dessiné des pistes de combat unitaire contre l'extrême droite, une lutte globale où l'école, loin d'être une bulle antifasciste isolée du reste du monde, est au centre de la société.**



L'extrême droite est aussi une imposition sociale, elle n'améliorerait en aucune façon la situation matérielle des travailleur·ses, dans l'éducation ou ailleurs. Si, effectivement, l'enseignant·e se retrouve à un moment seul·e dans sa pratique, la lutte doit néanmoins être collective. Et aujourd'hui, notre priorité est bien de participer au combat de blocage de l'extrême droite. Nous devons y prendre toute notre part.



Le colloque a permis de présenter la formation commune CGT et FSU :

« combattre les idées de l'extrême droite » qui va commencer à se déployer dans les départements ; et la diffusion d'un appel commun à **« La mobilisation des acteur·rices de l'éducation, face aux appétits de l'extrême droite, résister et renforcer l'école publique ! ».**

Une conclusion en positif faisant la part belle à la volonté d'un combat unitaire et de rassemblement des personnels contre les idées de l'extrême droite et pour une école émancipatrice !

LUTTE CONTRE LES VSS : PRÉVENIR, SE FORMER, AGIR

Dans le cadre de la lutte pour l'égalité femmes-hommes et contre les violences sexistes et sexuelles et de toutes formes de discrimination basée sur le genre, la FERC s'est dotée depuis 2023, à l'instar de la confédération (2016), d'une cellule de veille contre les violences sexistes et sexuelles.

Pour aider les organisations de la FERC et leurs adhérent·es à mieux comprendre l'enjeu d'une cellule de veille, son rôle et son fonctionnement, un livret est mis à leur disposition.

Combattre les VSS au sein de la fédération comme dans toute la CGT est un enjeu essentiel pour que toutes et tous puissent militer sereinement ; et les directions syndicales ont à prendre toute leur part dans ce combat.

Il convient **tout d'abord de savoir caractériser les VSS** (agissement sexiste, harcèlement sexuel, agression, viol, ...) et **ce livret revient sur leurs définitions juridiques**. Il est d'ailleurs rappelé que depuis le 06 novembre 2025, la notion de non-consentement a été intégrée à la définition pénale du viol et des agressions sexuelles. **Le consentement doit être « libre et éclairé, spécifique, préalable et révoquant ».**



L'accent est également mis sur un des aspects essentiels de cette lutte contre les VSS, à savoir la pré-



vention. Les directions syndicales doivent s'assurer d'un cadre sécurisé de militantisme de toutes et tous, la CGT ne devant pas être vue comme un outil pour les agresseur·es. La formation syndicale a d'ailleurs un rôle central pour mener cette lutte. Plusieurs formations sont proposées souvent **en partenariat avec l'AVFT** (Association contre les violences faites aux femmes).

La cellule de veille, un outil pour agir

La cellule de veille est avant tout à disposition des organisations de la FERC afin de les aider à prendre des décisions si besoin. Elle les conseille et les accompagne pour qu'elles prennent leurs responsabilités et sanctionnent les agresseur·es le cas échéant. La cellule n'a aucune prérogative statutaire de sanction.

S'inscrivant pleinement dans le cadre commun d'action contre les VSS de la CGT, elle a été mise en place pour prévenir et empêcher que ces violences se produisent, protéger les victimes sans se substituer à la justice, sans s'en remettre uniquement à elle non plus. Son rôle n'est donc pas de rendre la justice mais de **faire vivre nos valeurs au sein de la Fédération**. C'est pourquoi, en respectant la présomption de sincérité, elle accompagne et protège au mieux la victime et les témoins sans y opposer la présomption d'innocence existante dans le domaine de la justice.

Elle peut être saisie par un·e camarade victime, un syndicat, un·e témoin·e (avec l'accord de la victime) ou la cellule de veille confédérale à l'adresse mail dédiée.

cellule-vss-ferc@ferc-cgt.org



En aidant, à la résolution des situations de violences, la **cellule de veille contribue à donner une place à toutes et tous dans la CGT. Un combat à mener toutes et tous ensemble.**

Pour un cadre commun d'action contre les violences sexistes et sexuelles dans la CGT



IRAN : NI INTERVENTION IMPÉRIALISTE NI DICTATURE

La guerre redoutée a éclaté. L'offensive des États-Unis et d'Israël ouvre un nouveau cycle de violences dont les conséquences humaines, économiques et sociales frappent déjà durement les peuples d'Iran. Encore une fois, après l'Irak, l'Afghanistan et la Lybie des décennies passées, puis Gaza, le Liban et la Syrie dans la période récente, la logique des marchands de mort promet d'étendre ses ravages.

SARA SELAMI (nom d'emprunt)

Militante ouvrière et politique en Iran, depuis des années 1970 jusqu'à l'exil en France, Réfugiée politique en France,

Militante associative : Association

« Solidarité Socialiste avec les Travailleur/euses en Iran » (SSTI). Cette association collabore avec le collectif intersyndical français pour la solidarité avec le mouvement ouvrier d'Iran (composé des organisations syndicales CGT, Solidaire, CFTD, FSU et UNSA). Retraitée et adhérente CGT (dans sa vie active).

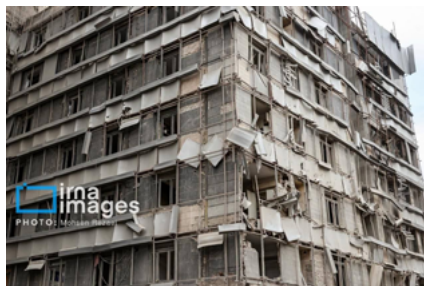


18

Le Lien N°228 - mars. 2026

Derrière les rhétoriques fallacieuses, cette intervention relève, d'une part, d'une entreprise de recomposition géopolitique régionale et, d'autre part, de la volonté d'une superpuissance d'affirmer sa domination mondiale. Les précédentes guerres comparables ont laissé un héritage sans équivoque : destruction des sociétés, désastre politique et aggravation durable des souffrances sociales. Rien n'indique aujourd'hui une issue différente.

Pour autant, la République islamique d'Iran ne constitue en rien un pôle de résistance digne du moindre soutien. Elle demeure un État dictatorial d'orientation économique néolibérale, reposant sur la répression systématique de toute protestation des forces de travail, des femmes et des minorités. Elle a mené récemment une répression d'une ampleur inouïe contre un mouvement populaire, faisant plusieurs dizaines de milliers de victimes. Elle a aussi contribué à la montée des tensions régionales en cherchant à imposer par la force une position dominante. Les peuples d'Iran se retrouvent ainsi pris en étau entre agression impérialiste externe et dictature capitaliste interne.



La guerre offre au pouvoir iranien une occasion immédiate de resserrer encore davantage son appareil répressif au nom de la « défense nationale ». Arrestations, exécutions et mise au pas des mobilisations sociales menacent d'étouffer une dynamique contestataire qui a profondément marqué ces dernières années. La destruction des infrastructures économiques et sociales par les bombardements ne fait qu'affaiblir cette dynamique populaire.

Dans ce contexte, certaines fractions de l'opposition réactionnaire – notamment monarchistes – cherchent à se poser en seule alternative en s'appuyant sur l'intervention américano-israélienne. Leur projet demeure à rebours des aspirations largement exprimées dans la société iranienne en matière de justice sociale, d'égalité, de liberté et d'autodétermination.

L'élimination de la figure centrale du régime, Ali Khamenei, fragilise le sommet de l'appareil d'État et suscite un soulagement compréhensible parmi les opprimés. Toutefois, l'histoire récente du Moyen-Orient montre que la décapitation de régimes dictato-

riaux par des puissances étrangères tend toujours à produire de nouvelles reconfigurations autoritaires.

Dans la période qui s'ouvre, plusieurs scénarios sont possibles : transformation interne du régime, recomposition fantôme, guerre civile... Il est évident que tous ces scénarios vont frontalement à l'encontre des intérêts des classes populaires.



La seule dynamique porteuse d'une rupture réelle réside dans le développement d'organisations construites par en bas. Le renforcement des organisations syndicales, des conseils populaires de quartier et des structures de solidarité constitue un enjeu décisif : résister à la répression, faire face aux effets immédiats de la guerre et préparer une rupture réelle avec l'ordre existant.



C'est de cette force sociale, organisée par en bas, que peut émerger une perspective de justice sociale, d'égalité réelle et de liberté. La solidarité internationale doit aller sans ambiguïté vers cette force sociale en Iran.

Sara Selami
Le 3 mars 2026

CONFÉRENCE MONDIALE DE L'IE SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

La FERC était présente à Bruxelles, les 4 et 5 décembre dernier, lors de la Conférence mondiale de l'Internationale de l'Éducation (IE) sur l'Intelligence Artificielle. Cette première rencontre mondiale des organisations membres visait à explorer les opportunités et les défis que présente l'intelligence artificielle (IA) dans l'éducation et la recherche.

Autour du thème **"Façonner notre avenir : les syndicats de l'éducation pour une IA centrée sur l'humain"**, les organisations membres se sont réunies pour définir collectivement le cap à suivre concernant le travail de l'IE sur l'IA aux niveaux mondial avec tous les continents représentés, (Taiwan et la Corée du sud pour l'Asie) et régional, tout en explorant les actions possibles au niveau national.

La pandémie mondiale 2020 et les confinements, ont été le point d'inflexion d'une forte accélération de cette révolution IA, notamment de l'IA générative tombée dans le domaine public, avec l'avènement Chat GPT en 2022. Ce déploiement massif met au défi de prendre le contrôle du fonctionnement de l'IA dans toutes nos sociétés.

Nous avons pu constater avec cette grande diversité de pays (lors d'ateliers par zones) des **situations très différentes suivant les régions du monde : ceux qui collaborent à fond (USA bien sûr, mais aussi l'Islande), une "vieille Europe" prudente qui régleme¹, et l'Afrique ou le Proche Orient qui voudraient d'abord l'électricité et Internet !**

Mais la question commune essentielle est bien l'affrontement démocratique face aux "géants de la Tech". Cette conférence de l'IE dans ses conclusions propose : **"Pour ce faire, nous devons développer une culture et une maîtrise holistiques de l'IA et nous organiser pour défendre la démocratie, la dignité humaine et le bien public."**



Avec un rappel insistant de beaucoup de pays à savoir : **"la relation élève-enseignant-e comme relevant du patrimoine commun de l'humanité et phare de la relationalité"², en contre point d'une IA qui ferait "une école sans profs"** vielle antienne des big tech ! Seul-es les enseignantes et les enseignants peuvent apporter les nuances humaines, l'empathie et la compréhension relationnelle qui sont essentielles à l'enseignement et à l'apprentissage.

L'autonomie professionnelle des personnels enseignants doit être garantie, ainsi que la liberté académique des chercheur-ses.

L'accent a été remis par plusieurs pays sur la question de l'empreinte écologique (un prompt = 300ml d'eau !) ; une utilisation responsable de l'IA doit également tenir compte de son impact environnemental.

En conclusion la conférence appelle les organisations membres de l'IE à or-

ganiser des rencontres et partager les connaissances pour renforcer le pouvoir de négociation collective. Ce que la FERC s'engage à faire ci-dessous.

¹ AI Act 1^{ère} législation mondiale sur IA

² Consensus de Santiago

Réservez les dates

>> 18 juin 2026

Journée d'études sur IA dans
les métiers de l'éducation et la
Recherche - Montreuil

>> du 13 au 15 octobre 2026

3 Jours de formation à Montreuil
L'Intelligence Artificielle (IA) et
son impact sur nos métiers

HOMMAGE

20

Le Lien N°228 - mars. 2026



Michel PIERRE

Michel vient de nous quitter brutalement, la veille de Noël le mercredi 24 décembre 2025.

Michel a été un scientifique, Directeur de Recherche au CNRS et responsable d'une équipe sur les hormones thyroïdiennes dans une unité Inserm.

Michel s'est engagé très tôt dans le syndicalisme et il devient un responsable du Syndicat National des Chercheurs Scientifiques (SNCS) alors affilié à la FEN.

Dans les années 1983-1984, il est un des négociateurs pour le SNCS du nouveau statut de fonctionnaire des chercheurs et des chercheuses du CNRS et de l'Inserm.

Au sein du SNCS et de la tendance Unité et Action, Michel fait partie des militant·es voulant rejoindre en tant que chercheur·ses la CGT, ce qui était alors refusé par la confédération CGT. Devant ce refus, Michel fut le cocréateur de l'USCA (Union des Syndicats de Chercheurs et Assimilés) en 1986. En 1996, **Secrétaire Général de l'USCA, Michel PIERRE propose l'intégration des adhérent·es USCA dans le SNTRS CGT qui sera officialisé le 1^{er} janvier 1998.**

Michel occupera alors le poste de Secrétaire Général Adjoint du SNTRS CGT de



Conférence nationale UFR - nov.2025

1999 à 2015. Durant ce mandat, il participera activement à l'intersyndicale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, notamment lors des luttes avec Sauvons la Recherche en 2004, contre le CPE (Contrat de Première Embauche) en 2006, ainsi qu'au cours du long mouvement du premier semestre 2009 dans les universités et les laboratoires de recherche. Michel a également participé aux négociations de la loi Sauvadet en 2012, qui devait stabiliser une partie des personnels précaires, et il s'est battu contre l'administration du CNRS pour que cette loi soit appliquée.

Michel a été également représentant de la FERC au Comité Technique Ministériel du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

À sa retraite, Michel a continué à militer au SNTRS, il était membre de la Commission Exécutive. Il a rejoint la section nationale des retraité·es du SNTRS-CGT en 2015 dont il est devenu le secrétaire en 2019.

En novembre 2025, Michel fut même réélu à la Commission Exécutive de l'Union Fédérale des Retraité·es (UFR) de la FERC.



Depuis plusieurs années, il animait la formation syndicale aux nouveaux et nouvelles adhérent·es du SNTRS CGT. Il fallait voir la fougue de Michel racontant l'histoire de la CGT en particulier ses origines anarcho-syndicalistes !

Michel fut un grand dirigeant syndical. Il était d'une énergie débordante pour défendre ses convictions en particulier la défense absolue de la liberté de la recherche et des personnels de la recherche. Il était d'une grande générosité et toujours à l'écoute des autres.

Nous pensons tout particulièrement à sa femme Françoise, à ses enfants, à sa famille et à toutes les militant·es du SNCS-FEN et du SNTRS-CGT, de l'UFR FERC qui l'ont connu.

Merci à toi Michel pour ton militantisme, ton énergie et ton engagement sans faille aux valeurs de la CGT. Au revoir camarade !

RÉPRESSION SYNDICALE ET ATTEINTES À LA LIBERTÉ D'EXPRESSION : UN MÊME COMBAT

La répression syndicale n'est pas une dérive marginale, mais une stratégie organisée pour faire taire les travailleur·euses. Licenciements abusifs, sanctions disciplinaires, discriminations, pressions hiérarchiques ou entraves au droit de grève visent toujours le même objectif : empêcher l'organisation collective et installer la peur.

En s'attaquant aux militant·es syndicaux·ales, ce sont tout·es les salarié·es qui sont visé·es. Faire taire ceux qui défendent les droits, c'est affaiblir le rapport de force, dégrader les conditions de travail et imposer des reculs sociaux sans résistance. La précarité devient alors une arme pour imposer le silence.



Récemment, cette logique s'est manifestée de manière frappante avec la mise en examen de Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT, pour « injure publique ».

Cette procédure fait suite à des propos tenus en janvier dernier lors d'une interview radiophonique où elle qualifiait certain·es dirigeant·es économiques de « rats qui quittent le navire », expression populaire destinée à critiquer le comportement des patrons menaçant de délocaliser leurs activités. La plainte, déposée par un lobby patronal, et la décision du juge d'ouvrir une information judiciaire montrent comment le droit pénal peut être instrumentalisé pour intimider des responsables syndicaux·ales dans l'exercice de leurs fonctions et dissuader toute parole critique contre les puissances économiques. Elle doit être annulée.

Dans notre secteur, les universitaires bénéficient en totalité de la liberté académique dans leurs tâches scientifiques et pédagogiques. Cette liberté est remise en cause.

La recherche scientifique nécessite l'indépendance vis-à-vis de tous les pouvoirs, indépendance garantie en principe par le statut. Dans les laboratoires de recherche et les universités, la création de zones à régime restrictifs (ZRR) sur un prétexte sécuritaire-militaire vise à contrôler les thématiques, les publications, les fréquentations et les recrutements.

Cette logique de répression s'inscrit dans un cadre plus large de restriction de la liberté d'expression. Le projet de loi dite Yadan, présentée comme une réponse à certaines formes de haine, élargit dangereusement le champ de la répression pénale et repose sur des notions floues. Elle fait peser une menace directe sur l'expression politique, syndicale et militante, en instaurant un climat d'autocensure et en criminalisant la parole critique.

Liberté syndicale et liberté d'expression sont indissociables. Sans la possibilité de parler, dénoncer et contes-



ter, il ne peut y avoir ni organisation collective réelle ni démocratie sociale. Restreindre l'une, c'est affaiblir l'autre. Face à ces attaques, une seule réponse est possible : la solidarité et la lutte collective.

Dénoncer la répression syndicale, défendre la liberté d'expression et s'organiser ensemble sont des nécessités pour protéger nos droits, notre dignité et notre capacité à résister.



RETRAITÉ·ES, CONTINUITÉ DE LA VIE SYNDICALE

LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE ET BUDGET 2026¹

Cette LFSS tourne le dos à la revendication du 100 % Sécu. Les LFSS inversent la logique de la Sécu, sont un levier pour l'étatiser, la faire dépendre des impôts et taxes, la priver progressivement du financement par les cotisations (en 2025, 80 Mds € d'exonérations). Rien à voir avec les besoins en santé de la population.

22

Le Lien N°228 - mars. 2026

La LFSS 2026 prévoit + 3,3 % (+ 3,6 % en 2025), alors que la Fédération hospitalière demande 4,5 % et que la dépense réelle a augmenté de 4,6 % en 2025 (source CNAM). Les tarifs hospitaliers sont bloqués, les hôpitaux et les EHPAD seront encore plus dans le rouge.

Les médecins, et pas seulement les libéraux, se sont massivement mobilisés contre cette LFSS qui remet en question leur liberté de prescrire, en particulier des congés de maladie-.

La LFSS 2026 a été adoptée à 15 voix près. Les députés qui l'ont votée ont donc voté la retraite à 64 ans, avec un décalage de 2 ans, mais c'est bien 64 ans.

Jusque dans les détails, la LFSS 2026 est une infamie. Qu'on en juge : pour les femmes pouvant partir en « carrières longues », la prise en compte passe de 8 à 2 semaines, pour ne pas faciliter leur départ avant 64 ans !

Le budget de guerre et d'austérité a été « adopté » sans vote, après trois 49-3

Macron dans ses vœux aux Armées « En deux mandats, le budget des Armées aura été doublé ». Il répond au diktat de Trump : 5 % du PIB doivent aller aux dépenses d'armement. Il a annoncé un service national qui coûterait 2 Mds €.

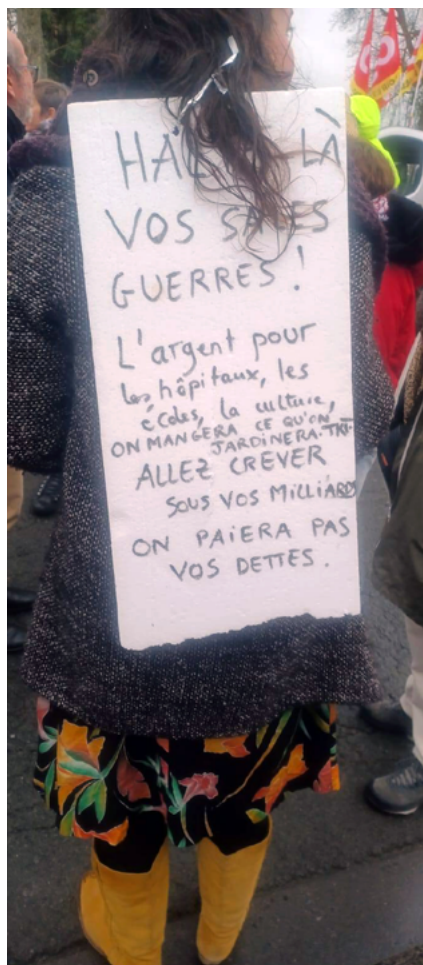
Et les ARS¹ demandent aux hôpitaux de faire des stocks stratégiques, des lits pour les blessés, des médicaments, etc. en prévision de la guerre, à partir de mars 2026 !

Non, nous ne sommes pas « prêts à accepter de perdre nos enfants³ » (et nos petits enfants) !

Moins 4 Mds € pour la santé et l'hôpital public, mais plus 6,7 Mds € pour dépenses militaires et moins 4000 postes en primaire & secondaire.

Un « détail » : **100 millions € en moins pour l'adaptation des postes des personnes en situation de handicap !**

Hôpitaux : il manque des lits partout. On meurt en attendant aux urgences, surtout des personnes âgées.



Partout, les personnels n'acceptent pas cette situation et se mettent en grève pour danger grave imminent (DGI) comme à Angers (10 lits obtenus), Saint-Nazaire (16 emplois obtenus), Laval, Lyon...

Le gouvernement se prévaut de l'augmentation de 50 € de la prime d'activité. Mais elle n'est pas du salaire, c'est nous qui la payons par nos impôts, pas les patrons.

Il a certes renoncé à désindexer le barème de l'impôt sur le revenu, estimant l'inflation à 0,9 %.

Il a renoncé à geler les pensions et les prestations sociales, mais cela reste très inférieur à l'augmentation des prix. Le doublement des franchises est abandonné, mais le reste à charge est insupportable.

Tous les secteurs sont vent debout contre ce budget aux conséquences dramatiques pour les jeunes, les salarié·es, les retraité·es.

La totalité de ces méfaits n'impose-t-elle pas une riposte d'ensemble ?

Philippe Bouyries

¹ Respectivement LFSS 2026 et LF 2026

² Agences régionales de santé

³ F. Mandon, chef d'état-major des armées, 19 nov 2025

« MAUDITE SOIT LA GUERRE ! »

C'est le cri, gravé sur le monument aux morts, de cet écolier orphelin, le poing levé montrant la liste des 58 mort-es de cette petite commune de Gentioux.

Lisez, relisez aussi cet ouvrage extraordinaire, poignant, réaliste « A l'ouest, rien de nouveau », dénonçant les atrocités de la guerre des tranchées de 14-18.

« RIEN DE NOUVEAU... »

Et dans cette guerre, de part et d'autre, codes du travail, acquis sociaux, liberté de publication, syndicats, tout est remis en cause. Partout la liquidation des droits... Toute la société est subordonnée à la fabrication des armes, l'économie d'armement.

A quoi nous prépare-t-on ? Et chez nous, après que le Général Mandon aura été invité à l'Assemblée des maires de France pour convaincre la population de devoir « accepter de perdre ses enfants », après qu'on aura vu dans un collège installer un tank dans la cour de récréation pour familiariser les élèves au maniement des armes, c'est maintenant à la Sorbonne, lieu symbolique, que des brutes galonnées, comme on les appelait autrefois dans le mouvement ouvrier, Chef d'état-major, Général, Colonel, ... sont conviées comme conférencier-es. Et à France-Travail, on vient de nommer un Général...

Où va-t-on ? A quoi veut-on préparer notre jeunesse ?

Nous avons nos enfants, nos petits-enfants. Nous les avons élevés, choyés, grondés quand il le fallait, nous nous sommes battus pour avoir pour eux des crèches, l'école primaire, le collège. Nous nous sommes assurés tous les jours de leur avenir. Beaucoup sont entrés à l'université ... Bien que Parcoursup les ait bien souvent découragés. Rien n'a été facile. Ils ont maintenant 14 ans, 16 ans, 20 ans, et nous devrions après toutes ces années les livrer à la guerre ?



Non, nos enfants n'iront pas à la guerre ! Nous nous y opposerons !

Et nous nous opposons à cette politique d'armement qui ruine tous nos services publics, qui voit un budget de la guerre triompher avec des milliards d'euros soustraits à la Santé comme à l'École.

Ici on fait passer le forfait hospitalier de 20 à 23 euros, le forfait urgence de 19,6 à 23... Là, on supprime 4000 postes d'enseignant-es, tandis que les marchands de canons s'enrichissent effrontément.

Russie, Ukraine. Gaza qui depuis 3 ans subit le martyr de l'épuration ethnique meurtrière, villages de Cisjordanie incendiés, habitant-es chassés-es. Vénézuéla, Cuba... Et voilà que Trump

et Netanyahu bombardent l'Iran, le Liban... Un président, le nôtre, qui leur offre l'utilisation de ses bases, et envoie au large des côtes iraniennes son super porte-avions dans un but évidemment « défensif. »

« Le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée l'orage »



Arrêt des bombardements sur l'Iran, sur le Liban !
Non à cette économie d'armements ! Non à la guerre.

Les milliards
pour la Santé,
l'École,
les Services publics !

Votre organisation syndicale () nous fait confiance, **pourquoi pas** **vous ?**

La Macif vous propose des solutions
pour vous et votre famille :
auto, habitation, santé...

Et aussi des solutions adaptées au monde
de l'entreprise et des associations.

→ Pour plus d'informations : [macif.fr](https://www.macif.fr)



La Macif,
c'est **vous.**